



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 27 janvier 2020

Le lundi 27 janvier, à 14h00, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 17 janvier 2020, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier, en Salle des Actes - Site du Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :

M. ANSELME - C. ASSAF - P. AUGÉ - J. BOICHÉ - G. BOUBY - S. CAVALIERE - B. FABRE - G. FRONTIN - C. GONGORA - H. HERRADA - J. INGUIMBERT - S. KHACHNI - R. LARIVE - T. LE LUDEC - Y. LEREDDE - J. MOREL - S. RAPIOR - C. RETORÉ - L. TORRES - J-P. UDAVE - A. VERNHET - J. VITRE.

Membres représentés avec voix délibératives :

M. AMBLARD - M-C. APOLLIS - S. KOSSIDA - C. MARION - E. SOPHY-MONTFORT - T. VINDOLET.

Membres absents :

D. ABELLAN - C. CAZES - E. DECAUCHY - P. FABBRO-PERAY - C. GRAU - P. KLIENKOFF - S. LE BOLLOCH - C. PETOIN - A. WANDEROILD.

Membres de droit avec voix consultative :

A. TEISSIER, Représentante de la Rectrice.
L. PERPERE, Agent Comptable.
R. JACQUET, Directeur Général des Services.

Personnalités invitées :

P. DUMY, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier (ENSCM).
C. IUNG, Administrateur provisoire de l'ESPE-LR.
A. FICHARD-CARROLL, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'Université.
P. CARON, Vice-président délégué aux relations Internationales.
D. CASSAGNE, Vice-Président délégué au numérique pour la formation.
B. MAURIN, Vice-Président délégué à l'immobilier et au développement durable.
P. SAURET, Directrice Générale des Services adjointe chargée de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
Y. CORREC, Directeur Général des Services adjoint chargé du patrimoine immobilier, de la logistique, de l'hygiène et de la sécurité.
P. LASHERMES, Directeur Général des Services adjoint chargé des ressources humaines, des affaires budgétaires, de la recherche et des partenariats.
S. PONS, Directeur Général des Services adjoint chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement.
B. LUPORSI, Directrice de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
F. BESSIERE, Directeur de la Direction des Affaires Financières (DAF).
G. LAN SUN LUK, Directeur de la Direction de l'Innovation et des Partenariats (DIPA).
H. MAMIA, Directeur de la Direction des Affaires Générales et Institutionnelles (DAGI).
S. GROPP, Directrice du Service Commun de Documentation (SCD).
V. RABIA, Directrice de la Direction de la Vie des Campus (DVC).
F. MIRABEL, Directeur de l'UFR Economie.
M-C. LICHTLÉ, Directrice de Montpellier Management (MOMA).
J. VALCARCEL, Directeur de l'UFR Odontologie.
A. HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences.
J.F. DUBÉ, Directeur de l'IUT de Nîmes.
M. VALENZA, Directeur de l'IUT Montpellier-Sète.

E. SERVAT, Directeur de l'OREME.
F. ROUSSET, Directeur du DS Biologie, Ecologie, Evolution, Environnement, Sciences de la Terre et de l'Eau.
J-Y. LE GUENNEC, Directeur du DS Biologie-Santé. M. HERZLICH, Directeur du DS MIPS.
M. HERZLICH, Directeur du DS Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes (MIPS).
A. LY, Directrice adjointe de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
F. GASSOT, Directrice adjointe de la Direction des Ressources Humaines (DRH).
M. BENEZECH, Responsable Administrative du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS).
L. RUGANI, Cheffe du Service Conseil et prévention des risques (DGS).
V. ROSAZ, Cheffe du bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).
S. BEN ABDALLAH, Service Contrôle Interne (DPIL).
A. VIAUD MORO, Service Conseil et prévention des risques (DGS).
A. GUERASSIMOVA, Bureau du pilotage des conseils centraux (DAGI).

Membres en exercice : 37

Présents et représentés : 28 membres (22 présents, 6 représentés).

Les membres présents et représentés formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer valablement en application de l'article 15 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Monsieur UDAVE, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.